

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
PROCEDURE ADAPTEE

Marché pour la réalisation du plan de prévention des risques psychosociaux – groupement de commandes

1) Nom et adresse de l'organisme qui passe le marché

COMMUNE DES HERBIERS-6 rue du Tourniquet-CS 40 209

85502 LES HERBIERS CEDEX-Tél. 02 51 91 07 67-Télécopie : 02 51 64 99 45-www.lesherbiers.fr

Pouvoir adjudicateur : Mme le Maire de la Commune des Herbiers agissant au nom du groupement de commandes entre la Commune des Herbiers et le CCAS des Herbiers.

2) Objet du marché et caractéristiques principales

La présente consultation concerne un marché à passer pour les membres du groupement de commandes constitué entre la Commune des Herbiers et le CCAS de la Commune des Herbiers pour la réalisation du plan de prévention des risques psychosociaux.

Marché constitué d'un lot unique et d'une tranche unique.

Pour l'ensemble du marché, le candidat doit répondre à la solution décrite dans le cahier des charges. Les variantes ne sont pas autorisées.

Il n'est pas prévu de variante obligatoire ni de prestations supplémentaires éventuelles.

3) Durée du marché et lieu d'exécution des prestations

Les deux collectivités souhaitent réaliser la démarche sur une durée de 8 mois maximum, dans l'objectif que tout soit finalisé avant la fin du 1^{er} trimestre 2018. Un planning prévisionnel est indiqué dans le cahier des charges, celui-ci peut être optimisé et le prestataire proposera un planning comprenant le détail des phases (nombre de jours nécessaires).

Lieu d'exécution des prestations : Les réunions des Comités de pilotage (COPIL) et des groupes techniques auront lieu en mairie à l'adresse suivante : Hôtel des Communes – 6 Rue du Tourniquet – 85500 Les Herbiers.

Le titulaire se déplacera autant que de besoin dans les différents sites et services précisés dans le cahier des charges et son annexe.

4) Conditions relatives au marché

DCE remis gratuitement aux candidats par le Service Commande publique et Achats (même adresse qu'au point 1 ou par fax au 02 51 64 99 45 ou téléchargement sur <https://www.marches-securises.fr>) Voir le règlement de consultation

Modalités de règlement : délai global maximum de paiement de 30 jours

Les candidatures et offres devront être remises en langue française

5) Conditions de participation

Conformément aux articles 48 à 54 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics, le candidat devra remettre les documents indiqués dans le DCE.

6) Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

-Références (démarches similaires dans d'autres collectivités de même taille) : 10%

-Expérience et qualification des intervenants (expérience de 2 ans minimum) : 10 %

-Cohérence du planning proposé : 10%

-Méthodologie et outils proposés (fourniture des différents documents + proposés par le prestataire) : 30%

-Coût de réalisation de la prestation : 40%

7) Procédure

Procédure adaptée en application de l'article 42-2° de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et des articles 27 et 34 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics

8) Conditions de délai

Date limite de réception des offres : le **22 juin 2017 à 12 h 00** dans les conditions fixées dans le DCE

Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres

9) Renseignements

D'ordre administratif : Mme JOLIVET-ROUZEAU au 02 51 91 07 67

D'ordre technique : Mme TEILLIER Magali au 02 51 66 82 27

10) Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence

Le 2 juin 2017